

JUIN 2025

ARTCI | INFOS

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE

IA & CLOUD QUEL AVENIR POUR LA CÔTE D'IVOIRE ?



Le cloud computing et l'intelligence artificielle (IA) ne sont pas de simples mots à la mode ; ils représentent les piliers de la future économie numérique du continent. En tant qu'Autorité de Régulation, il est de la responsabilité de l'ARTCI de guider la Côte d'Ivoire vers un avenir où ces technologies sont pleinement exploitées pour le bien de tous.

ARTCI

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE



AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE



Réguler

- ✓ Le secteur des Télécommunications
- ✓ Le secteur postal



Protéger

- ✓ Les droits des consommateurs de services numériques
- ✓ Les réseaux et systèmes d'information
- ✓ Les Données à Caractère Personnel et la vie privée



Gérer

- ✓ Les transactions électroniques
- ✓ Les noms de domaine (le point CI) et les adresses
- ✓ Internet de la Côte d'Ivoire
- ✓ Le point d'échange Internet de la Côte d'Ivoire (CIVIX)

📍 Abidjan – Marcory Anoumabo 📍 18 BP 2203 Abidjan 18 – Côte d'Ivoire

☎ + 225 27 20 34 43 73 / 27 20 34 43 74 ✉ courrier@artci.ci 🌐 www.artci.ci 📱 Artci

3 Édito**Cloud et IA**

l'avenir numérique de la Côte d'Ivoire

Actu'IT**4 Point d'Echange Internet de Côte d'Ivoire (CIVIX)**

Les compétences techniques du Comité de Concertation renforcées

4 Modernisation de l'infrastructure internet

La Côte d'Ivoire accélère sa transition vers l'IPv6

5 1ère édition d'Ivoire Tech Forum

Le numérique comme pilier de développement au coeur des échanges

5 Forum national sur l'appairage et l'interconnexion

Un engagement pour une souveraineté numérique consolidée

5 Communications électroniques

Les acteurs du numérique s'unissent pour le partage des infrastructures

GRAND ANGLE | IA et cloud : quel avenir pour la Côte d'Ivoire ?**6 Avancées technologiques**

L'IA, gage de la souveraineté numérique en Afrique ?

7 IA et gestion des données

L'avenir de la Côte d'Ivoire se dessine avec audace

9 Stockage de données en ligne

Le marché ivoirien du cloud

10 IA, cloud et données sensibles

Un équilibre fragile en entreprise

Focus sur L'ARTCI**11 Préservation des infrastructures de télécommunications**

La population invitée à signaler tout acte de vandalisme

11 Contrôle dans le secteur des communications électroniques

L'ARTCI renforce les capacités de ses agents assermentés

POINT DE VUE**12 Intelligence artificielle**

Le futur des datacenters

13 Intégration technologique

L'IA ne vaut rien sans l'intelligence des métiers

PERSPECTIVES INTERNATIONALES**14 Fin des surcoûts**

La Côte d'Ivoire et le Sénégal ouvrent la voie au roaming abordable

**M. Lakoun Ouattara**Directeur Général de **L'ARTCI****Cloud et IA : l'avenir numérique de la Côte d'Ivoire**

Le monde est à un tournant technologique majeur, et la Côte d'Ivoire ne peut se permettre de rester en marge. Le cloud computing et l'intelligence artificielle (IA) ne sont pas de simples mots à la mode ; ils représentent les piliers de notre future économie numérique. En tant qu'ARTCI, il est de notre responsabilité de guider notre pays vers un avenir où ces technologies sont pleinement exploitées pour le bien de tous.

Le cloud, en offrant une infrastructure flexible et évolutive, démocratise l'accès à la puissance de calcul. C'est une aubaine pour nos startups et PME, qui peuvent désormais lancer leurs projets sans les investissements initiaux massifs en matériel informatique. Cela favorise l'innovation et la création d'emplois, des éléments essentiels pour une croissance économique durable.

L'intelligence artificielle, quant à elle, a le potentiel de transformer chaque secteur d'activité. Dans le domaine de la santé, elle peut aider au diagnostic précoce des maladies. Dans l'agriculture, elle peut optimiser

les rendements grâce à l'analyse de données sur les sols et le climat. Dans l'administration publique, elle peut améliorer l'efficacité des services offerts aux citoyens. L'IA est un catalyseur de productivité et d'efficacité, capable de résoudre des défis complexes et d'ouvrir de nouvelles opportunités.

Pendant, l'adoption de ces technologies n'est pas sans défis. Nous devons veiller à la cybersécurité de nos infrastructures, à la protection des données de nos citoyens et à la formation de nos talents pour qu'ils puissent maîtriser ces outils. En tant que régulateur, **L'ARTCI** doit jouer un rôle proactif en créant un cadre réglementaire clair et incitatif, qui encourage l'innovation tout en garantissant la sécurité et l'éthique.

L'avenir de la Côte d'Ivoire est numérique. En travaillant main dans la main avec l'ensemble de l'écosystème - le gouvernement, le secteur privé, les universités et la société civile - nous pouvons faire du cloud et de l'IA les moteurs d'une croissance inclusive et durable.

Point d'Échange Internet de Côte d'Ivoire (CIVIX) Les compétences techniques du Comité de Concertation renforcées

L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (**ARTCI**) a organisé avec succès la deuxième édition de son atelier de renforcement des capacités techniques pour les membres du Comité de Concertation du Point d'Échange Internet de Côte d'Ivoire (CoCIVIX). L'événement s'est déroulé les 3 et 4 juillet 2025 à Yamoussoukro, réunissant l'ensemble des acteurs raccordés au CIVIX.

Le CIVIX est une infrastructure essentielle qui permet aux fournisseurs d'accès Internet et aux opérateurs télécoms de maintenir le trafic Internet national en local, améliorant ainsi la qualité et la rapidité des services pour les usagers ivoiriens. Opérationnel depuis octobre 2013 et initialement géré par l'**ARTCI** jusqu'en 2019, le CIVIX bénéficie aujourd'hui d'une gouvernance participative et inclusive grâce à la **Charte de fonctionnement du CIVIX**, signée le 29 octobre 2019 entre l'**ARTCI** et l'ensemble des parties prenantes, menant à la création du CoCIVIX.

Cet atelier, piloté par l'**ARTCI**, vise à maintenir les membres du CoCIVIX à la pointe des évolutions technologiques en matière de points d'échange Internet. La première édition s'était tenue à Abidjan du 5 au 6 décembre 2023. Cette deuxième édition a mis l'accent sur des compétences techniques avancées, notamment la maîtrise des techniques de mise en service d'une route serveur au CIVIX, les recommandations associées à son déploiement effectif, et l'ensemble des techniques de sécurité nécessaires au bon fonctionnement d'un point d'échange Internet. L'atelier a été animé par **M. Wilfried Drabo**,



Cette rencontre a permis aux participants d'accéder à des compétences techniques avancées.

expert reconnu en points d'échange Internet et Directeur Technique du Point d'échange Internet du Burkina Faso (BFIX).

L'**ARTCI** soutient le développement et la sécurisation de l'infrastructure Internet en Côte d'Ivoire, à travers le renforcement des capacités de ses partenaires et la promotion d'une gestion collaborative du CIVIX.

Modernisation de l'infrastructure internet La Côte d'Ivoire accélère sa transition vers l'IPv6

La capitale politique ivoirienne a été, du 30 au 31 juillet 2025, le théâtre d'un atelier important pour l'avenir numérique du pays. L'**ARTCI**, en partenariat avec le cabinet OKTO TECHNOLOGIES, y a organisé un atelier de validation de la nouvelle stratégie nationale de migration vers l'IPv6 et de son plan d'action.

L'adoption de l'IPv6, la dernière version du protocole Internet, est devenue un impératif mondial face à l'épuisement des adresses IPv4. Pour la Côte d'Ivoire, cette transition est un pilier de sa Stratégie Nationale de Développement du Numérique (SNNCI 2021-2025), adoptée en janvier 2022. Dix ans après une première tentative en 2013, la nécessité d'actualiser la feuille de route s'est imposée. L'atelier de Yamoussoukro visait précisément à valider les études menées par OKTO TECHNOLOGIES, sous la supervision de l'**ARTCI**. L'objectif est de fournir un cadre clair et des recommandations concrètes pour faciliter le déploiement de l'IPv6 à travers le pays. Les participants étaient issus d'une vingtaine de structures publiques et privées, dont l'**ARTCI**, le ccTLD .CI, CIVIX, l'AIGF, CODINORM, TELESAT, VIPNET, ORANGE CI, MOOV AFRICA, MTN CI, la SNDI, MTND, GUCE CI, CLOUD 4 AFRICA, l'ESATIC, GS2E, HUAWEI, RAXIO CI, DATA CONNECT AFRICA, GVA, KONNECT AFRICA/EUTELSAT et OKTO TECHNOLOGIES. L'atelier a planché sur plusieurs points clés, à savoir : la présentation des rapports de benchmark international et de l'état des lieux national ; l'examen du projet de nouvelle stratégie de migration IPv6 ; la revue du plan d'action et de la feuille de route ; et l'introduction d'un guide pratique IPv6 actualisé. Dans son discours



L'atelier de Yamoussoukro est un jalon essentiel pour positionner la Côte d'Ivoire à l'avant-garde du développement numérique régional.

d'ouverture, **M. Kouamé Philippe**, Directeur de la Confiance Numérique de l'**ARTCI**, représentant son Directeur Général, a insisté sur l'urgence et l'importance de cette transition. « *La transition vers l'IPv6 n'est pas seulement une obligation technique, mais également une opportunité stratégique majeure pour la Côte d'Ivoire* », a-t-il déclaré. Il a également mis en lumière le faible taux de pénétration de l'IPv6 dans le pays, qui ne s'élève qu'à 6,6%, malgré les efforts déployés. La nouvelle stratégie, a-t-il précisé, sera construite sur des principes fondamentaux : l'inclusion de tous les acteurs, le leadership de l'**ARTCI** dans cette transition, le renforcement des capacités techniques, la neutralité technologique pour favoriser l'innovation, et l'interopérabilité des systèmes.

1ère édition d'Ivoire Tech Forum

Le numérique comme pilier de développement au coeur des échanges

L'écosystème numérique ivoirien s'est réuni du **9 au 11 juillet** au Sofitel Ivoire pour la première édition de l'Ivoire Tech Forum, un événement incontournable co-organisé par le **Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation** en partenariat avec plusieurs structures, dont **L'ARTCI**. Sous le thème «*Le numérique au service de tous : comment les nouvelles technologies transforment notre quotidien*», ce forum a positionné la Côte d'Ivoire comme le carrefour régional du numérique.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence de hautes personnalités, dont **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, M. Robert Beugré Mambé, le GrandT Chancelier, M. Ally Coulibaly, le Conseiller spécial du Président de la République, M. Achi Patrick, et le Ministre de la Transition Numérique, M. Konaté Kalil**. Cette mobilisation de haut niveau souligne l'engagement de l'Etat de Côte d'Ivoire à faire du numérique un levier stratégique pour le développement socioéconomique du pays.

L'objectif du forum était de rassembler l'ensemble de l'écosystème



Le gouvernement ivoirien a réaffirmé son engagement à mener une innovation continue et à promouvoir le développement numérique pour tous.

numérique ivoirien. **L'ARTCI**, acteur clé des télécommunications et du numérique, a joué un rôle important dans la réussite de l'événement, soulignant ainsi son engagement à dynamiser le secteur. **L'ARTCI** a animé un stand en présentant ses services pour la régulation de l'économie numérique. La présence remarquable des opérateurs, du secteur privé et des startups a fait de ce forum une plateforme de choix pour la collaboration et le networking. La clôture de l'événement a été un moment fort, marqué par la remise des prix aux participants du **hackathon** organisé par l'ANSUT.

Forum national sur l'appairage et l'interconnexion

Un engagement pour une souveraineté numérique consolidée

La première édition du **Forum national sur l'appairage et l'interconnexion**, qui s'est tenue récemment à Abidjan, a rassemblé une large audience d'experts et de jeunes professionnels pour façonner l'avenir de la connectivité en Côte d'Ivoire. Cet événement, axé sur le partage d'expertise et la collaboration, marque une étape cruciale dans le renforcement de la souveraineté numérique du pays.

Au cœur des discussions se trouvait le **CIVIX**, le point d'échange national qui est en train de transformer le paysage de la connectivité locale. Les participants ont échangé sur son rôle essentiel dans l'amélioration de l'interconnexion au niveau national, permettant ainsi de réduire la dépendance vis-à-vis des infrastructures internationales. Le forum a mis en lumière la manière dont le CIVIX agit comme un pilier stratégique, favorisant non seulement une meilleure qualité de service pour les utilisateurs, mais aussi une autonomie numérique indispensable au développement futur du pays.



Les séminaristes ont échangé sur le rôle essentiel du CIVIX dans l'amélioration de l'interconnexion au niveau national.

Ce rassemblement a été salué comme un moment fort de synergie, où l'innovation technologique s'est alliée à une vision stratégique claire. Les discussions ont démontré un engagement collectif à construire les fondations d'une Côte d'Ivoire plus connectée, résiliente et souveraine dans le domaine du numérique.

Cette première édition du forum a posé les bases d'une collaboration continue pour garantir que la Côte d'Ivoire soit à la pointe de l'innovation et de l'indépendance numérique en Afrique de l'Ouest.

Communications électroniques

Les acteurs du numérique s'unissent pour le partage des infrastructures

L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (**ARTCI**) a organisé, les 3 et 4 juillet 2025, à son siège, un atelier d'une importance capitale pour l'avenir de la connectivité du pays. L'objectif était de valider les lignes directrices relatives au partage des infrastructures de communications électroniques.

Cet événement a réuni l'ensemble des acteurs clés du secteur, parmi lesquels le Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation, le BNETD, l'AIGF, l'ANSUT, CI-Energies, ainsi que les opérateurs de télécommunications et les exploitants d'infrastructures. Cette collaboration transversale souligne la volonté collective de moderniser et d'optimiser le paysage numérique ivoirien.

Ces lignes directrices, qui s'inscrivent dans le cadre de l'article 44 de la nouvelle loi n°2024-352 du 6 juin 2024, ont pour ambition de définir les modalités techniques et opérationnelles du partage d'infrastructures, afin de clarifier les procédures et les responsabilités de chacun. En ligne de mire de cette collaboration, la mutualisation



Réunissant les acteurs clés du secteur, cet atelier représente une étape décisive pour une meilleure efficacité dans le déploiement des infrastructures numériques du pays.

des équipements, la réduction de l'impact environnemental et le soutien à l'aménagement numérique harmonieux du territoire, garantissant une couverture de qualité pour toutes les régions, y compris les zones les moins desservies.

Cet atelier de validation représente une étape décisive pour une meilleure efficacité dans le déploiement des infrastructures numériques en Côte d'Ivoire. L'adoption de ces lignes directrices permettra une synergie renforcée entre les acteurs, au bénéfice des consommateurs et de l'économie numérique dans son ensemble.

Avancées technologiques

L'IA, gage de la souveraineté numérique en Afrique ?

L'intelligence artificielle (IA) n'est plus un mirage pour les économies africaines ; elle s'impose peu à peu comme un catalyseur de transformation numérique. Dans un monde où les données constituent le nouveau pétrole, l'IA devient un levier stratégique non seulement pour améliorer les services publics et stimuler la productivité, mais aussi pour asseoir une véritable souveraineté numérique. Il est donc urgent d'interroger la capacité de l'Afrique à tirer parti de cette avancée technologique pour construire une gouvernance numérique autonome, éthique et inclusive.



En tirant parti de l'IA et des robots, l'Afrique peut multiplier ses capacités dans le développement agricole.

La question pourrait paraître anodine et pourtant, elle fait l'objet de plusieurs analyses. Seule certitude : plus personne ne doute des atouts qu'offre l'intelligence artificielle dans tous les domaines. Une série de questions viennent à l'esprit lorsque l'on évoque le développement de l'IA sur le continent. Au-delà du débat sur le remplacement de l'homme par l'IA ou de ses impacts sur l'emploi, il y a, peut-on le dire, plus urgent pour les usagers africains. La préoccupation de se demander s'il existerait ou s'il faudrait une IA africaine mérite d'être analysée. Comme toutes les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle provoque des changements profonds dans le quotidien de tous, y compris en Afrique.

Lorsqu'au fin fond d'un village sur le continent, un usager peut converser dans sa langue locale avec une personne parlant une autre langue, c'est le fruit de l'intelligence artificielle embarquée dans les smartphones. Ou encore, lorsqu'un texte est traduit instantanément sur un téléphone, facilitant la conversation entre deux personnes de langues diverses, l'IA est aussi présente. Cela illustre bien l'impact socioculturel de l'IA sur le quotidien des populations.

Débat sur la souveraineté numérique

Objet de convoitise par leurs enjeux, la gestion des données requiert une gouvernance qui assure sécurité, disponibilité et valorisation au profit d'une économie numérique profitable à tous les acteurs de l'écosystème. C'est donc à juste titre que le débat sur la souveraineté numérique se pose en Afrique, où les données, qui représentent une ressource précieuse pour alimenter les futurs développements de l'IA, sont stockées et traitées dans des infrastructures cloud ou des centres de données situés en dehors du continent.

Autant la connectivité est désormais partout, autant les données sont générées par tous les usages. Derrière les gestes les plus simples aux plus complexes, les données sont devenues le carburant de la digitalisation et de tous les enjeux qui en découlent. Sécurité, fiabilité, disponibilité, souveraineté : les préoccupations sont immenses, à des degrés divers.

Pour Smart Africa, la technologie du cloud joue un rôle crucial dans cette transformation, en particulier le cloud souverain. **M. Lacina Koné**, CEO de Smart Africa, estime qu'« en tirant parti de la technologie du cloud, le continent peut bénéficier de plusieurs avantages, qu'il s'agisse de créer un écosystème permettant la souveraineté des données, d'offrir des solutions rentables, d'optimiser les investissements, de soutenir son objectif global de faire progresser la transformation numérique et de créer un marché unifié ». « Le cloud souverain, aime-t-il à dire, joue un rôle essentiel en garantissant que nos données restent sur notre territoire. »

Quelle stratégie pour la Côte d'Ivoire ?

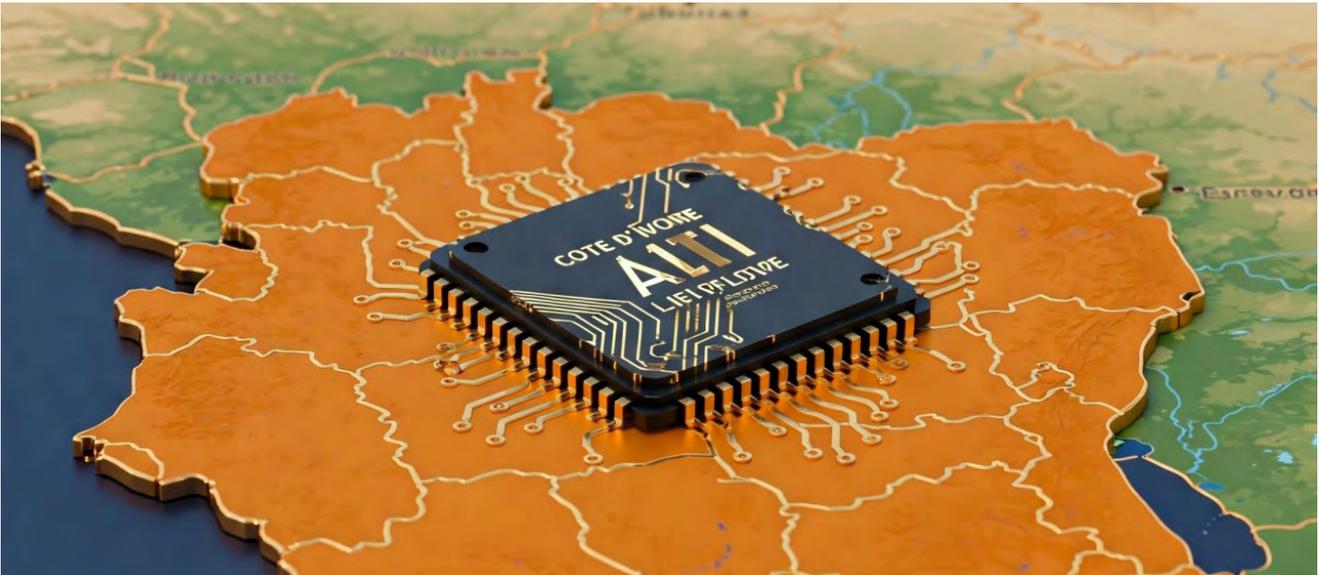
Dans le pays, c'est la mobilisation nationale autour de l'IA et de la gestion des données. Les travaux d'élaboration de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle (IA) et de la Stratégie nationale de la gestion des données ont été lancés par le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, Monsieur **Ibrahim Kalil Konaté**, le 30 septembre 2024, à Abidjan. Une variété de profils s'est mobilisée pour proposer un cadre de gouvernance de l'IA qui contribuera à relever les défis actuels et futurs en matière de développement économique et social. La restitution officielle a eu lieu le vendredi 13 décembre 2024. Les stratégies adoptées reposent sur six (06) piliers stratégiques et définissent 15 objectifs spécifiques ainsi que 109 projets et réformes à réaliser sur une période de 5 ans.

« Cette variété de profils signifie pour moi un gage d'expertises, de réussite et d'inclusion », avait souligné le Ministre **Ibrahim Kalil Konaté**, lors de la cérémonie de lancement des travaux, convaincu que les Ivoiriens seront, grâce à ces stratégies nationales, « en mesure de relever les défis de demain, tout en assurant une croissance économique durable et en renforçant la compétitivité ivoirienne sur la scène internationale ».

IA et gestion des données

L'avenir de la Côte d'Ivoire se dessine avec audace

S'appuyant sur la «Stratégie Nationale de l'Intelligence Artificielle à l'horizon 2030 (SNIA 2030)» et la «Stratégie Nationale de la Gouvernance des Données (SNGD 2030)», la Côte d'Ivoire ambitionne de se positionner comme un leader régional en matière d'innovation numérique et de développement inclusif. Ces stratégies, élaborées avec la participation de plus de 1500 Ivoiriens, et le soutien de partenaires techniques et financiers, dessinent une feuille de route claire pour transformer les défis en atouts et faire du numérique un catalyseur de progrès durable.



La SNGD 2030 reconnaît les données comme une ressource stratégique essentielle au développement du pays. Lancée officiellement en avril 2025, cette stratégie vise à libérer le potentiel socio-économique des données tout en protégeant efficacement la vie privée et la propriété intellectuelle. La vision de la SNGD 2030 est d'exploiter la valeur et la capacité des données pour en faire un outil privilégié au service de la transparence dans la gestion publique, du développement inclusif et durable, et du renforcement de la capacité de prise de décision étatique.

Pour le **Premier Ministre, Monsieur Robert Beugré Mambé**, la SNGD 2030 est un levier essentiel pour améliorer la transparence dans la gestion publique et promouvoir un développement inclusif et durable pour le bénéfice de toutes les communautés.

Le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, Monsieur **Ibrahim Kalil Konaté**, souligne pour sa part que cette stratégie sécurise la trajectoire vers un avenir où les données serviront non seulement l'État, mais aussi chaque citoyen, en favorisant une Côte d'Ivoire plus connectée, plus inclusive et résolument tournée vers le progrès.

La SNGD 2030, faut-il le préciser, s'inscrit en cohérence avec le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et la Vision Perspective pour la Côte d'Ivoire, consacrant le rôle transversal du numérique et de l'innovation comme catalyseur de la transformation structurelle de l'économie nationale dans le PND 2026-2030. Elle est également formulée dans le cadre du dispositif de gouvernance des données de l'Union Africaine (UA) pour renforcer l'interopérabilité internationale.

Transformer ses défis en leviers de progrès

La SNIA 2030, quant à elle, positionne l'IA comme un levier stratégique

de transformation pour la Côte d'Ivoire, avec une ambition claire : faire de l'IA inclusive, éthique et responsable l'accélérateur de la transformation digitale pour une Côte d'Ivoire unie et prospère à l'horizon 2030. Le pays, classé 138e mondial en 2023 en termes de préparation des gouvernements à l'IA, voit dans cette stratégie une opportunité de transformer ses défis en leviers de progrès et de bâtir un écosystème technologique robuste et inclusif.

Ces stratégies reposent sur trois piliers fondamentaux : Investissement, Inclusion et Gouvernance. Pour ce qui est de l'**Investissement**, il s'agit de financer les besoins à long terme de l'écosystème de l'IA, notamment le renforcement des compétences locales, le développement d'infrastructures technologiques robustes (supercalculateurs, clusters de calcul partagé), l'accès à des données de qualité et le financement durable de la recherche et de l'innovation. L'objectif est de doter le pays d'infrastructures résilientes adaptées aux exigences de l'IA.

Le pilier **Inclusion** vise à garantir que les bénéfices de l'IA touchent toutes les populations, dans les villes comme dans les zones rurales. Il promeut l'accès équitable aux services publics efficaces (santé, éducation, transports), la réduction des inégalités, le développement des capacités humaines (formation des agriculteurs, programmes d'éducation numérique en zones rurales), et l'encouragement de l'inclusion sociale des femmes et des jeunes. L'inclusion passe également par la protection et la valorisation du patrimoine culturel ivoirien, notamment à travers le développement de modèles de langage en langues locales.

Au niveau de la **Gouvernance**, il est essentiellement question d'assurer une adoption éthique et responsable des technologies de l'IA. Ce pilier implique l'élaboration de politiques et réglementations



adaptées, la protection des données personnelles, le renforcement des capacités des institutions publiques pour évaluer les risques liés à l'IA, et la protection contre les biais algorithmiques. En effet, la Côte d'Ivoire souhaite jouer un rôle actif dans la définition des normes globales de gouvernance de l'IA et assurer sa souveraineté numérique.

Perspectives à l'horizon 2030

L'avenir de la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, sera profondément façonné par la synergie entre ces deux stratégies. L'IA, en tant que technologie gourmande en données, ne pourra atteindre son plein potentiel que si elle est alimentée par des données de qualité, bien gouvernées et sécurisées.

Le rôle de la future Agence Nationale de l'Intelligence Artificielle (ANIA) sera central dans la mise en œuvre de la SNIA. L'ANIA comblera des fonctions de gouvernance, de coordination et de conseil, avec des pôles dédiés à la gouvernance et l'éthique (développement du cadre légal, application du certificat «SafeAI Côte d'Ivoire»), au prototypage et à l'innovation (soutien aux startups et chercheurs), à la formation et aux capacités (développement des compétences en IA), à la veille stratégique et au conseil (Conseil National de l'IA), et à la démocratisation et l'adoption (sensibilisation et inclusion numérique).

En sus, les priorités stratégiques de l'ANIA incluent la révision légale et éthique, le développement des infrastructures (datacenters nationaux, plateforme de données ouvertes), le renforcement des capacités (formation de 5 000 jeunes aux compétences IA d'ici cinq ans) et la promotion de l'innovation locale.

Dans le secteur agricole, l'IA peut augmenter la productivité, garantir la sécurité alimentaire grâce à des algorithmes prédictifs pour optimiser les intrants, l'utilisation de drones et capteurs pour surveiller les cultures, et des prévisions climatiques pour réduire les pertes. Cela contribuera à l'ODD 2 (Zéro faim). En santé, l'IA peut améliorer les diagnostics et l'efficacité des soins, contribuant à l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être). L'éducation sera également transformée par l'IA, en soutien à l'ODD 4 (Éducation de qualité), notamment par la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée.

La Côte d'Ivoire s'engage aussi à utiliser l'IA pour optimiser la gestion

des ressources naturelles et lutter contre le changement climatique, conformément à l'ODD 13. L'accent mis sur la gouvernance responsable de l'IA, l'inclusion et l'équité est en ligne avec l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Les opportunités l'emportent sur les défis

Si les perspectives sont prometteuses, des défis subsistent. L'indice de préparation des gouvernements à l'IA, qui place la Côte d'Ivoire au 138e rang mondial en 2023, souligne l'ampleur des efforts à fournir en termes de ressources stratégiques (talents qualifiés, données fiables, infrastructures avancées, financements durables). La réussite de ces stratégies dépendra d'un engagement collectif et coordonné entre le gouvernement, le secteur privé, les institutions académiques, les organisations internationales et la société civile. Un suivi rigoureux et une adaptation continue seront nécessaires dans un environnement technologique en constante évolution.

Cependant, les opportunités l'emportent sur les défis. La Côte d'Ivoire est à un tournant décisif pour tirer parti des avancées en IA et des données pour son développement. En investissant dans l'humain, les infrastructures et la gouvernance, le pays peut exploiter les opportunités quasi-infinies offertes par l'intelligence artificielle pour une meilleure qualité de vie de ses citoyens et une compétitivité accrue de ses entreprises sur la scène mondiale. La création d'un écosystème technologique dynamique, le soutien à l'innovation et aux startups, ainsi que la promotion d'un label «SafeAI» pour garantir des normes éthiques et sécuritaires, sont des étapes clés pour atteindre ces objectifs.

A travers ses Stratégies nationales de l'intelligence artificielle et de la gouvernance des données, la Côte d'Ivoire se projette vers un avenir où le numérique et l'IA ne seront pas de simples outils, mais les socles d'une transformation profonde et durable. D'ici 2030, le pays ambitionne de devenir un pôle d'innovation en IA en Afrique, un modèle de gouvernance responsable des données et un exemple d'inclusivité technologique. Cet engagement résolu, porté par une vision partagée, ouvre la voie à une Côte d'Ivoire plus connectée, prospère et résolument tournée vers le progrès.

Stockage de données en ligne

Le marché ivoirien du cloud

La Côte d'Ivoire connaît une expansion de son marché du cloud, où deux types d'acteurs principaux se distinguent : les hyperscalers (géants mondiaux du cloud) et les datacenters de proximité (acteurs locaux). Le développement de ces infrastructures est crucial, car les données sont devenues une matière première essentielle, faisant des datacenters le cœur des enjeux de souveraineté, de compétitivité, d'innovation et d'environnement.

Les hyperscalers, tels que Google, Amazon Web Services (AWS) et Microsoft Azure, dominent le marché mondial grâce à des infrastructures colossales. Ils proposent des services à l'échelle planétaire, attirant les grandes entreprises par leurs économies d'échelle, leur vaste gamme de services et leur disponibilité quasi illimitée. De plus, ces géants investissent massivement dans les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle et le machine learning, offrant ainsi des solutions innovantes. Toutefois, leur modèle centralisé soulève d'importantes questions en matière de souveraineté, de dépendance technologique et de concentration des données.

Par ailleurs, un nombre croissant d'entreprises, initialement séduites par ces grands acteurs du cloud public, reviennent sur leur choix en raison du verrouillage technologique qu'ils impliquent. Dans ce contexte, de plus en plus d'entreprises ivoiriennes optent pour la réintégration partielle de leur infrastructure informatique, soit dans une salle de serveurs locale (on-premise), soit dans un datacenter de proximité.

Une dizaine de datacenters de proximité

La Côte d'Ivoire compte une dizaine de centres de données opérationnels ou en cours de construction. Parmi les entités disposant de ces infrastructures figurent l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC (ANSUT) et l'État, qui gèrent 5 datacenters publics (SNDI, Présidence, VITIB, Éducation nationale et Datacenter national en cours). À ces infrastructures s'ajoutent celles des opérateurs privés, parmi lesquels Orange Côte d'Ivoire avec 3 datacenters ; MTN Côte d'Ivoire, 4 datacenters ; MainOne, 1 datacenter ; VIPNET, 2 datacenters ; New Digital Africa, 1 datacenter ; RAXIO, 1 datacenter ; et bientôt ST Digital avec 1 datacenter.

Principalement concentrées à Abidjan, ces infrastructures ont pour ambition de répondre aux besoins locaux. En misant sur des technologies européennes et un actionariat national, ces datacenters entendent offrir une solution de stockage plus souveraine, permettant aux entreprises de garder le contrôle sur leurs données sensibles tout en respectant les réglementations en vigueur. Leur implantation sur le territoire contribue également à la résilience des systèmes d'information, en réduisant les risques de pannes et de cyberattaques. Souvent au cœur des clusters d'innovation, ces centres favorisent l'émergence de nouvelles entreprises et de services numériques locaux. En outre, le développement de l'edge computing, qui consiste à rapprocher le traitement des données de leurs sources, pourrait renforcer davantage le rôle des datacenters de proximité.

Cependant, ces acteurs locaux font face à de nombreux défis. La construction et l'exploitation d'un datacenter nécessitent des investissements considérables, et les opérateurs doivent travailler à gagner la confiance des entreprises afin de les inciter à migrer leurs données.

Quoi qu'il en soit, la présence de ces datacenters locaux et de



l'infrastructure cloud est essentielle pour le stockage et le traitement des données sur le territoire national. Ils contribuent à réduire la latence, à améliorer la vitesse d'accès aux données et à soutenir le développement de services numériques locaux tels que le e-gouvernement, le e-commerce et les startups technologiques.

Tendance à l'hybridation

Si le marché des datacenters est en constante évolution, on observe une nette tendance à l'hybridation. Les entreprises ivoiriennes ont en effet tendance à utiliser à la fois les services des hyperscalers et les infrastructures des datacenters de proximité. Cette approche permet de tirer parti des avantages respectifs de chaque modèle, tout en maîtrisant les risques associés.

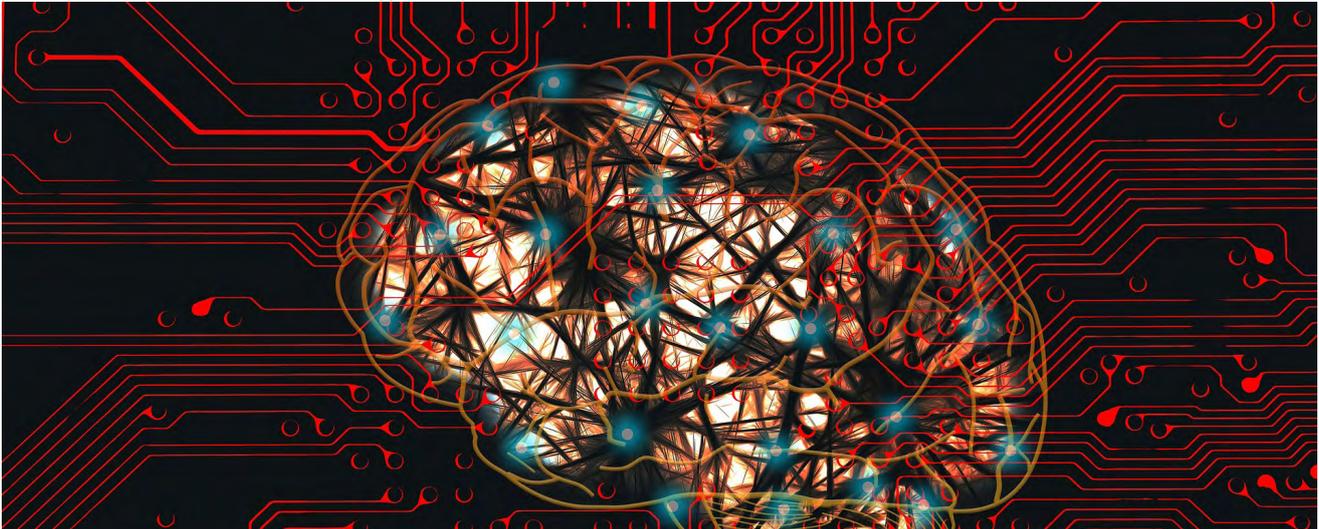
Il convient également de souligner que le développement de l'infrastructure numérique ivoirienne repose sur d'autres éléments clés. Il s'agit notamment des câbles sous-marins, qui transportent plus de 99% du trafic transcontinental de données ; du réseau national de fibre optique, dont la longueur totale s'élevait à 30 121 km en 2023, comprenant notamment le backbone national de 5 476 km, crucial pour la transmission de données à haute vitesse à l'intérieur du pays ; ainsi que des réseaux d'accès à large bande (4G et 5G), dont l'expansion est fondamentale pour garantir une connectivité mobile rapide et fiable, essentielle à l'accès universel aux services numériques, en particulier dans les zones mal desservies.

Fort de tous ces atouts, la Côte d'Ivoire se positionne favorablement pour renforcer sa souveraineté numérique, en soutenant le développement de ses infrastructures locales tout en restant connectée au réseau mondial.

IA, cloud et données sensibles

Un équilibre fragile en entreprise

L'intelligence artificielle (IA) fait désormais partie du quotidien des professionnels du numérique. Cependant, son intégration massive dans les entreprises pose de nouveaux défis, notamment en matière de sécurité sur le cloud.



Depuis l'avènement de ChatGPT, les pessimistes perçoivent les prémices de l'asservissement de l'Homme par la machine.

En 2025, l'IA générative s'impose comme un outil de travail à part entière. Selon une enquête menée par BDM, média de référence des professionnels du digital, 64% des professionnels du numérique y ont recours quotidiennement. ChatGPT domine largement les usages et s'intègre désormais dans les tâches courantes des communicants, rédacteurs, chefs de projet et experts en référencement. Toutefois, cette adoption massive n'est pas sans préoccupations : 90% des utilisateurs expriment des craintes face aux risques associés à l'IA, notamment en matière de confidentialité des données, de perte d'autonomie intellectuelle ou d'usages détournés.

Le cloud, moteur discret mais stratégique de l'IA

Derrière ces usages quotidiens de l'IA, le cloud computing s'impose comme l'infrastructure centrale sur laquelle repose l'ensemble de l'écosystème numérique. Les entreprises s'organisent en conséquence. Une étude conjointe d'Infosys et du MIT Technology Review Insights révèle que 67% d'entre elles disposent désormais de stratégies cloud sophistiquées. Mais, paradoxalement, moins de 10% ont intégré l'IA de manière complète dans leurs activités. Beaucoup en sont encore au stade expérimental, voire à la planification.

Ce retard s'explique en partie par des défis technologiques : la complexité des systèmes, la sécurité et la gestion éthique des données freinent la mise en place de véritables architectures IA-cloud intégrées.

Pourtant, les investissements augmentent : 71% des dirigeants prévoient d'accroître d'au moins 25% les budgets cloud dédiés à l'IA dans les deux prochaines années. Une dynamique tirée par la conviction que « *le cloud sera le catalyseur de l'IA à grande échelle* », comme l'explique **M. Mohammed Rafee Tarafdar**, CTO chez Infosys.

Données sensibles : une vulnérabilité persistante

Cependant, cette ambition se heurte à la vulnérabilité du cloud.

Le dernier Cloud Security Risk Report de Tenable révèle que 9% des stockages cloud accessibles publiquement contiennent des données sensibles, dont 97% sont classées comme confidentielles. Autant de cibles de choix pour les cybercriminels.

Le rapport pointe trois grands angles morts. Il s'agit d'abord de la gestion défaillante des clés d'accès. Selon le document, « *plus de la moitié des entreprises stockent encore des secrets critiques (mots de passe, clés API) dans leurs configurations cloud, notamment sur AWS, Azure ou Google Cloud* ». Vient ensuite la protection insuffisante des identités, malgré l'usage croissant des fournisseurs d'identité (IdP). Enfin, le rapport met en garde contre ce qu'il appelle le « trio toxique du cloud » : des workloads à la fois exposés publiquement, contenant des failles critiques et dotés de privilèges d'accès très élevés. Un schéma de vulnérabilité qui concerne encore 29% des entreprises.

Une transformation numérique à deux vitesses

D'un côté, les usages de l'IA progressent rapidement : les entreprises en facilitent l'adoption et l'intégration dans les processus métiers devient concrète, avec un ratio de 55% des professionnels étant passés à un usage quotidien. De l'autre, la sécurité peine à suivre, la gouvernance des données reste parcellaire, et l'infrastructure cloud, bien qu'avancée sur le papier, est encore trop souvent fragilisée par de mauvaises pratiques.

À l'heure où les entreprises investissent massivement dans l'IA, la question de la souveraineté numérique et de la sécurisation des données devient centrale. Sans une gestion proactive et unifiée du cloud, les avancées de l'intelligence artificielle pourraient bien être freinées par un facteur invisible mais crucial : la confiance. « *Le chemin des attaquants est souvent simple : exploiter un accès public, voler des clés, abuser de droits excessifs. Pour s'en protéger, il faut une visibilité complète et une stratégie de remédiation automatisée* », comme le souligne **M. Ari Eitan**, directeur de la recherche cloud chez Tenable.

Préservation des infrastructures de télécommunications

La population invitée à signaler tout acte de vandalisme

L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (**ARTCI**) alerte la population face à une hausse inquiétante des actes de vandalisme et de vol ciblant les infrastructures de communications électroniques à travers le pays. Ces dégradations perturbent gravement la disponibilité des réseaux ainsi que la qualité des services tels que les appels téléphoniques, l'accès à Internet et l'envoi de SMS, offerts par les opérateurs.

L'**ARTCI** rappelle que toute personne qui dégrade, détériore ou interrompt volontairement les infrastructures — incluant câbles, équipements radioélectriques ou chambres techniques — commet une infraction sévèrement punie par la loi. En effet, selon la Loi n°2024-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques, les auteurs encourent une peine de prison de un à cinq ans, assortie d'une amende comprise entre cinq et vingt millions de francs CFA. Ces sanctions s'ajoutent aux possibles recours indemnitaires engagés par les détenteurs des infrastructures victimes.

Face à cette situation, l'**ARTCI** appelle à la responsabilité citoyenne et au civisme de chacun pour protéger ces infrastructures stratégiques et essentielles au bon fonctionnement des communications électroniques. La préservation de ces équipements est cruciale pour garantir la continuité et la qualité des services indispensables au quotidien de la population.



L'ARTCI exhorte l'ensemble de la population à contribuer activement à la sauvegarde de ces infrastructures d'intérêt pour tous.

L'Autorité invite également les citoyens à signaler rapidement tout acte de vandalisme ou de vol aux forces de l'ordre ou directement à l'**ARTCI**, joignable au **27 20 34 43 68** ou par email via l'adresse électronique **contact@artci.ci**. Cette mobilisation collective est indispensable pour lutter efficacement contre ces actes préjudiciables qui menacent les réseaux de communication de la Côte d'Ivoire.

Contrôle dans le secteur des communications électroniques

L'ARTCI renforce les capacités de ses agents assermentés

L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (**ARTCI**) a lancé, du mardi 29 juillet au 31 juillet 2025, une session de formation destinée à 85 de ses agents assermentés. Cette initiative se fait conformément aux dispositions de l'article 203 de la loi n°2024-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques et dans le cadre de la décision n°2023-0965 du Conseil de Régulation de l'**ARTCI** en date du 19 octobre 2023, portant institution de la carte d'agent assermenté de l'**ARTCI**. Elle vise à renforcer les compétences en procédure pénale des agents assermentés de l'**ARTCI**, notamment en ce qui concerne les règles d'investigation et d'enquêtes judiciaires, de saisie et de rédaction de procès-verbaux, tout en les sensibilisant au bon usage de leur carte d'agent assermenté.

La maîtrise de ces règles de procédure par les agents assermentés de l'**ARTCI** est essentielle pour mener à bien les missions de contrôle et de constatation des infractions et des saisies, pour une régulation efficace du secteur des communications électroniques et des postes.

Dans ses propos introductifs, **Monsieur Lakoun Ouattara**, Directeur Général de l'**ARTCI**, a affirmé avoir tenu à organiser cette formation avec un grand sens du devoir, car elle constitue la pierre angulaire du dispositif de régulation de l'économie numérique. Il a également insisté sur la délicatesse des missions confiées aux agents assermentés de l'**ARTCI**, qui relèvent avant tout de missions de police judiciaire et impliquent des devoirs envers le ministère public. C'est pourquoi il a été plus qu'impératif de procéder à un renforcement des capacités des agents assermentés dans des domaines cruciaux tels que les



Cette session de formation marque un pas significatif dans le renforcement des capacités du personnel de L'ARTCI.

procédures relatives aux contrôles, investigations et enquêtes de police judiciaire, les techniques de base afférentes aux contrôles et enquêtes de police judiciaire, ainsi que les règles de saisine du procureur de la République et de communication avec le parquet, entre autres.

Le Directeur Général de l'**ARTCI** a invité les participants à un engagement total car selon lui, cette formation n'est donc pas une simple formalité. « Elle s'inscrit au cœur de nos préoccupations : renforcer l'efficacité de nos actions et garantir la confiance du public en notre institution à travers une culture de responsabilité, de transparence et d'excellence de ses membres. Tel est le vrai enjeu », a-t-il déclaré.

Intelligence artificielle

Le futur des datacenters

Les datacenters sont devenus des infrastructures ultra critiques pour les entreprises, les administrations et les fournisseurs de services numériques. Face à la croissance exponentielle des volumes de données, à la pression environnementale et à la montée des cybermenaces, les opérateurs doivent optimiser la gestion de leurs infrastructures tout en garantissant leur sécurité et leur disponibilité.

L'intelligence artificielle (IA) s'impose comme un levier clé pour répondre à ces enjeux. Automatisation, maintenance prédictive, optimisation énergétique, sécurité proactive : l'IA transforme les datacenters et permet aux entreprises de réduire leurs coûts tout en améliorant la fiabilité et l'efficacité opérationnelle.

Sécuriser les datacenters : l'IA comme rempart contre les cybermenaces

Les cyberattaques contre les datacenters se multiplient, avec des menaces de plus en plus sophistiquées. La disponibilité et l'intégrité des données étant critiques, l'IA joue un rôle clé dans la cybersécurité en offrant une approche prédictive et automatisée.

- Détection avancée des menaces : les algorithmes d'IA analysent en temps réel des volumes massifs de logs pour identifier les comportements suspects avant qu'une attaque ne survienne.
- Réponse automatique aux incidents : l'IA peut déclencher des mesures correctives immédiates, comme isoler un serveur compromis, renforcer un pare-feu ou bloquer une tentative d'intrusion.
- Sécurisation des accès : analyse comportementale, reconnaissance biométrique et surveillance intelligente permettent de renforcer la protection contre les intrusions physiques et les accès non autorisés.

Bénéfice clé : une sécurité proactive qui limite les risques d'interruption de service et protège les données critiques des entreprises.

Réduction des coûts et efficacité énergétique

Les datacenters représentent une part significative des coûts d'exploitation des entreprises, notamment en raison de leur consommation énergétique. L'IA permet d'optimiser ces coûts en ajustant dynamiquement l'utilisation des ressources.

- Optimisation du refroidissement : l'IA ajuste en temps réel les systèmes de climatisation et de ventilation en fonction des conditions de charge et de température des équipements. Des solutions comme Google DeepMind ont déjà prouvé leur efficacité en réduisant de 30 % la consommation énergétique des datacenters.
- Gestion intelligente des charges de travail : l'IA équilibre automatiquement la répartition des charges sur les serveurs disponibles pour éviter la surchauffe et maximiser l'efficacité des infrastructures.
- Intégration des énergies renouvelables : en anticipant les variations de consommation, l'IA favorise une meilleure utilisation des sources d'énergie alternatives et réduit l'empreinte carbone.

Bénéfice clé : une réduction significative des coûts d'exploitation et une meilleure conformité aux exigences environnementales.

Maintenance prédictive : réduire les pannes et maximiser la disponibilité

Un arrêt imprévu d'un datacenter peut engendrer des pertes financières considérables. L'IA permet d'adopter une approche **prédictive** plutôt que réactive, réduisant ainsi les temps d'arrêt et les coûts de maintenance.

- Surveillance en continu des infrastructures : l'IA analyse les données issues des capteurs pour identifier les premiers signes de défaillance, qu'il s'agisse d'une surchauffe, d'une anomalie électrique ou d'une usure mécanique.
- Anticipation des pannes : en détectant des schémas récurrents, l'IA permet d'intervenir avant qu'un incident ne survienne, évitant ainsi les interruptions de service.



Kevin POLIZZI, CEO Unitel Group

- Optimisation des interventions : les techniciens sont alertés en amont et peuvent programmer des maintenances préventives sans impacter la production.

Bénéfice clé : une amélioration de la fiabilité et une réduction des coûts de maintenance.

Vers des datacenters autonomes

L'IA ouvre la voie à des infrastructures capables de fonctionner de manière **quasi-autonome**, réduisant la dépendance à l'intervention humaine et augmentant la résilience des systèmes.

- Automatisation des opérations : ajustement en temps réel des charges de travail, autoconfiguration des équipements et optimisation continue des ressources.
- Auto-réparation des systèmes : certaines IA expérimentent déjà des capacités de diagnostic et de correction automatique des erreurs, minimisant ainsi les interventions manuelles.
- Optimisation continue : les modèles d'IA améliorent sans cesse leurs performances grâce à l'apprentissage machine, rendant les datacenters plus intelligents et plus performants au fil du temps.

Bénéfice clé : des infrastructures plus résilientes, plus efficaces et moins coûteuses à gérer.

L'IA, un impératif stratégique pour les datacenters

L'intégration de l'IA dans la gestion des datacenters n'est plus une option, mais une nécessité pour gagner en compétitivité et en efficacité opérationnelle. Sécurité renforcée, réduction des coûts, optimisation énergétique et gestion prédictive des ressources : l'IA transforme ces infrastructures critiques et permet aux entreprises de répondre aux enjeux actuels et futurs du numérique.

Investir dans des solutions d'IA pour les datacenters, c'est garantir une meilleure performance, une sécurité accrue et une maîtrise des coûts dans un environnement numérique en pleine mutation.

Par Kevin POLIZZI, CEO Unitel Group

Intégration technologique

L'IA ne vaut rien sans l'intelligence des métiers

L'IA ne changera rien si elle n'est pas ancrée dans le réel. Pour qu'elle ait un impact, elle doit s'appuyer sur ceux qui savent faire : les métiers.

On parle beaucoup d'intelligence artificielle comme d'une rupture technologique majeure. Pourtant, dans les entreprises, la question la plus fréquente n'est pas « *que peut faire l'IA* » mais plutôt : « *comment l'intégrer concrètement dans nos métiers ?* ».

C'est là que réside le vrai sujet : ce n'est pas tant la technologie qui manque, ce sont les ponts avec la réalité du terrain. Ce que certains appellent encore « petits cas d'usage » (automatiser des relances de mails, simplifier la publication d'un produit, générer un contenu visuel à partir d'un brief) sont en réalité des leviers puissants de fluidité et de libération du temps. Car l'IA n'est pas celle qui impressionne, c'est celle qui soulage.

Idéaliser la productivité de l'IA est un piège

Une grande partie des discours autour de l'IA repose sur une vision productiviste ou prédictive. On promet d'anticiper la demande, d'optimiser les stocks ou de générer des insights. Ces scénarios ont leur place, mais pour un grand nombre de professionnels, notamment dans les secteurs créatifs, artisanaux ou de production, ces promesses sont abstraites. Ce dont ils ont besoin, c'est d'outils qui comprennent leur quotidien. Ils ne veulent pas que l'IA remplace leur métier mais ils souhaitent qu'elle en allège la charge là où c'est possible.

Créer un workflow, ce n'est pas inventer une intelligence autonome, c'est prolonger un geste métier. C'est reconnaître qu'un chef de produit, un styliste ou un chargé de collection est le mieux placé pour dire ce qu'il faut automatiser et pourquoi. Il faut créer des workflows personnalisés, pensés pour accompagner les métiers, pas les remplacer. Nous ne souhaitons pas de big data ou de prédictions ici, juste de la simplicité et de l'opérationnel.

Dans la mode, l'IA ne remplace pas l'instinct humain, elle le libère

Prenons un exemple concret : dans une maison de mode, transformer un croquis visuel exploitable grâce à l'IA générative, ce n'est pas « *faire à la place de* ». C'est permettre à un créateur ou une créatrice de tester plus d'idées, plus vite. C'est réduire les allers-retours fastidieux, les pertes de temps liées aux prototypes physiques. Ce n'est pas industrialiser la création, c'est lui offrir de l'oxygène.



Céline Delaugère, Fondatrice de My Data Machine

De la même manière, automatiser la publication de fiches de produits ou les relances clients, ce n'est pas déshumaniser le commerce, c'est offrir aux équipes de vente du temps pour écouter, ajuster, conseiller... ce que la machine, même entraînée, ne saura pas faire.

L'IA ne transmet rien sans les humains

L'automatisation ne sert à rien sans accompagnement. Implémenter une IA dans une entreprise sans comprendre les usages, sans impliquer ceux qui font le travail, c'est poser un outil sur du vide. La vraie transformation ne vient pas de la technologie seule, elle vient du dialogue entre les métiers et les outils. Elle vient de la capacité à former, à traduire, à écouter.

L'intelligence artificielle n'a pas besoin d'être spectaculaire pour avoir de l'impact. Elle a besoin d'être bien pensée, bien intégrée et bien transmise. Elle a besoin de celles et ceux qui savent comment nous travaillons, pourquoi nous le faisons et où nous perdons inutilement du temps. C'est cette intelligence-là, métier, humaine, qui fait toute la différence.

Une Tribune de Céline Delaugère, Fondatrice de My Data Machine



Fin des surcoûts

La Côte d'Ivoire et le Sénégal ouvrent la voie au roaming abordable



La mise en oeuvre du roaming promet de réduire les tarifs de communication pour les citoyens ivoiriens et sénégalais.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal franchissent une étape majeure dans la mise en œuvre du roaming communautaire de la CEDEAO, avec la signature d'un protocole d'accord le jeudi 24 juillet 2025 à Abidjan. Cette avancée promet de réduire les tarifs de communication pour les citoyens des deux nations.

À la suite d'une réunion bipartite tenue les 23 et 24 juillet à l'hôtel Azalaï d'Abidjan Marcory, les régulateurs ivoirien et sénégalais, accompagnés de leurs opérateurs respectifs, ont conclu un protocole d'accord, jetant ainsi les bases d'une feuille de route claire pour l'ouverture effective des services d'itinérance communautaire entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal. L'objectif principal est d'assurer la gratuité de la réception des appels pour les abonnés en déplacement et de baisser significativement les tarifs des communications voix, data et SMS entre les deux pays. La lutte contre la fraude liée au roaming communautaire a également été un point central des discussions.

Madame Korotoumou Diabaté, Conseillère juridique de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC (**ARTCI**) de Côte d'Ivoire, et **Monsieur Yélamine Goumballa**, secrétaire général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (**ARTP Sénégal**), et représentant son Directeur Général, ont réaffirmé la détermination des deux institutions à collaborer étroitement. La cérémonie de

signature, empreinte d'optimisme, a souligné la volonté mutuelle de concrétiser les bénéfices de cette coopération pour les populations.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche pragmatique déjà éprouvée par l'**ARTCI**. Pour rappel, une première collaboration fructueuse a été menée avec le régulateur ghanéen (NCA), aboutissant à l'ouverture des services de roaming communautaire entre la Côte d'Ivoire et le Ghana dès le 15 mai 2023. Cette approche bilatérale est désormais encouragée et a été recommandée aux autres pays membres de la CEDEAO lors de la 12^e réunion des points focaux des Autorités Nationales de Régulation (ANR) qui s'est tenue à Abuja en octobre 2023.

Ces travaux ont également permis aux deux pays de faire le bilan de la mise en œuvre du règlement C/REG.21/12/17, adopté le 16 décembre 2017. Ce texte vise à définir un cadre juridique et tarifaire harmonisé pour l'itinérance sur les réseaux mobiles au sein de la CEDEAO. Son but ultime est de réduire les coûts d'itinérance jugés excessifs en supprimant les surcharges sur les communications internationales, facilitant ainsi la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace communautaire. En identifiant et en abordant les difficultés spécifiques rencontrées, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ouvrent la voie à une meilleure connectivité pour tous.

CAP 2026

CAP 2026 est le plan stratégique qui ambitionne de faire de **L'ARTCI** à l'horizon 2026, une autorité de régulation de référence en Afrique, reconnue pour son efficacité à promouvoir le développement de l'économie numérique en Côte d'Ivoire.

La mise en œuvre de CAP 2026 nécessite une transformation structurelle pour instituer à **L'ARTCI** une gouvernance qui repose sur la transparence, la responsabilité, la collaboration, l'équité et l'efficacité.

Une vision	Assurer une régulation proactive et participative propice au développement durable de l'économie numérique en Côte d'Ivoire
Une mission	Être un régulateur multidimensionnel impartial pour garantir l'inclusion numérique, tout en protégeant le consommateur.
5 valeurs	<p>Proactivité  Intégrité  Solidarité </p> <p>Transparence  Expertise </p>
5 objectifs stratégiques	<ol style="list-style-type: none">1. Favoriser l'accès inclusif aux services numériques et postaux2. Améliorer la qualité des services numériques et postaux3. Susciter l'innovation et la digitalisation de l'économie nationale4. Protéger les droits des consommateurs de services numériques et postaux5. Assurer la sécurité numérique du cyberspace ivoirien
5 piliers	<ol style="list-style-type: none">1. Optimiser la gouvernance et l'efficacité opérationnelle2. Renforcer le professionnalisme et l'éthique3. Accroître la transparence et la communication4. Développer la concertation et la collaboration5. Promouvoir la responsabilité sociétale

ARTCI

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE



📍 Abidjan – Marcory Anoumabo 📠 18 BP 2203 Abidjan 18 – Côte d'Ivoire

☎ + 225 27 20 34 43 73 / 27 20 34 43 74 ✉ courrier@artci.ci 🌐 www.artci.ci 📺 Artci